PRIX JEUNE TALENT 2021 : LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE

Parce que le monde change vite et que ce sera aux jeunes de construire celui de demain, la Fondation UVSQ récompense les projets étudiants.

Lauréats de l'édition 2019 des Prix Jeunes Talents de la Fondation UVSQ, avec Fabienne Misguich, présidente de la Fondation UVSQ

Vous êtes inscrit(e) à l'UVSQ et vous avez réalisé un projet individuel ou collectif qui mérite d'être financé et récompensé ? Candidatez auprès de la Fondation UVSQ avant le 26 novembre 2021 à minuit ! Les projets seront sélectionnés par un jury sur 3 critères : l'engagement, l'originalité et l'impact et recevront une aide financière entre 500 à et 1500 euros.

QUEL TYPE DE PROJET PEUT ÊTRE SOUMIS ?

Le projet doit être réalisé (ou au moins en partie) et concerner :

- La santé

- La lutte contre le Covid-19
- L’environnement
- L’éducation
- L’humanitaire
- Le handicap
- La culture

L’ initiative doit être portée par des étudiants de l’UVSQ en groupe ou individuellement.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Votre projet remplit toutes les conditions ? **Déposez votre dossier** avant le 26 novembre 2021 minuit !

QUELLE AIDE EST APPORTEE ?

Une aide financière entre 500 et 1 500€.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

- Ouverture de l’appel à candidature : 28 septembre 2021
- Date limite de dépôt des dossiers : 26 novembre 2021
- Communication des résultats et versement décembre 2021
- Remise des prix aux lauréats : date à déterminer

COMMENT LES PROJETS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

Un comité composé du Mécène Partenaire Avenir Santé Mutuelle et de la présidente de la Fondation UVSQ étudient les dossiers sur la base de ces critères :

- L’engagement
- L’originalité
- L’impact sur la communauté ou le territoire de Paris-Saclay